



AVIS AU PUBLIC : Lancement d'un appel d'offres pour les services de restauration et d'hébergement au camp de construction.

24 avril 2026

MMG Kinsevere SARL annonce par la présente au public le lancement d'un avis de manifestation d'intérêt en vue de sélectionner un prestataire compétent et qualifié pour l'exécution des services de restauration et d'hébergement au camp de construction (**Mine de Kinsevere**).

Toutes les entités intéressées et éligibles sont invitées à soumettre leurs dossiers d'entreprise respectifs, conformément à la liste des exigences ci-dessous, détaillant leur manifestation d'intérêt pour le présent avis médiatique, **au plus tard le 11 mai 2026**.

Tous les soumissionnaires potentiels doivent fournir les détails, informations et preuves correspondantes, le cas échéant, dans le cadre du dossier soumis pour évaluation. **Le non-respect de cette exigence entraînera le rejet immédiat de l'éligibilité à soumissionner.**

1. DESCRIPTION GÉNÉRALE DES SERVICES:

MMG Kinsevere recherche un prestataire qualifié pour fournir des services complets de gestion du camp et de restauration sur son site minier. Le périmètre des travaux est conçu pour assurer le bien-être et l'hébergement de la main-d'œuvre et est divisé en quatre domaines clés :

1) Gestion de l'hébergement

Le prestataire sera responsable de la gestion globale du camp de construction, y compris l'attribution d'environ 200 unités d'hébergement.

Ces unités doivent être affectées aux employés en rotation, aux sous-traitants ainsi qu'aux visiteurs de courte durée, sur la base des besoins quotidiens communiqués par MMG.

Le prestataire devra démontrer sa capacité à gérer les fluctuations du taux d'occupation, en particulier lors d'événements majeurs tels que les arrêts techniques, au cours desquels des chambres supplémentaires pourront être placées sous son contrôle.

2) Services de restauration et de repas

Le prestataire sera tenu d'assurer les services de restauration pour le personnel travaillant de jour et de nuit (jusqu'à 1 500 personnes).

Les services comprennent la fourniture du petit-déjeuner, du déjeuner et du dîner, ainsi que des dispositions spécifiques pour des repas à emporter destinés aux employés ne pouvant quitter leurs postes.

Le menu devra proposer une variété de plats occidentaux et locaux congolais afin de répondre aux besoins d'une main-d'œuvre diversifiée.

3) Services de nettoyage et de blanchisserie

Le prestataire devra garantir des normes élevées d'hygiène et de propreté au sein du camp de construction.

Cela comprend le nettoyage de toutes les unités d'hébergement, des réfectoires, des blocs sanitaires et des installations communes.

Le périmètre inclut également des services complets de blanchisserie pour toute la literie, les draps, les rideaux, ainsi que les vêtements personnels et professionnels des résidents.

4) Maintenance mineure

Afin d'assurer la fonctionnalité et l'entretien des installations du camp, le prestataire devra fournir des techniciens qualifiés (par exemple : plombiers, menuisiers, électriciens) pour effectuer des réparations et travaux de maintenance mineure à la demande de MMG.

Les travaux de maintenance majeure demeurent sous la responsabilité de MMG, le prestataire étant responsable de l'identification et du signalement de ces situations.

2. DOCUMENTS DE CONFORMITÉ RÉQUIS :

- Licence commerciale et licence d'exploitation ainsi que les statuts de la société
- Certificat d'enregistrement à l'ARSP (Autorité de Régulation de la Sous-traitance dans le Secteur Privé), obligatoire
- Statuts notariés / certificat de dépôt auprès du RCCM
- Documents légaux délivrés par les autorités compétentes comportant un numéro RCCM, un Numéro d'Identification Nationale et un numéro NIF
- Certification officielle de l'actionnariat prouvant que la majorité du capital social est détenue par des nationaux congolais, y compris un Conseil d'administration et une Direction dirigés par des nationaux congolais
- Document attestant que votre entreprise est en règle vis-à-vis des autorités fiscales locales
- Preuve d'affiliation à la CNSS et à l'INPP
- Preuve d'enregistrement à l'ONEM
- Quitus fiscal et attestation de situation fiscale signée conjointement par la DGI et la DGDA (document valable six mois)
- États financiers récapitulatifs les plus récents
- Certification en protection alimentaire (ex. : « Serve Safe »)
- Rapport d'inspection des installations alimentaires
- Preuve d'avoir travaillé pour une société minière dans les services de restauration avec au moins 5 à 10 ans d'expérience
- Capacité à offrir des services de restauration à grande échelle (500 à 1 500 personnes/jour) dans une société minière.

NB : La liste ci-dessus n'est pas définitive ni exhaustive. Des documents supplémentaires peuvent être exigés à tout moment en fonction de nos analyses et examens juridiques.

3. STABILITÉ FINANCIÈRE :

- États financiers audités couvrant les deux (2) dernières années, détaillant le chiffre d'affaires annuel et toute information financière pertinente.
- Déclaration sous serment attestant que le prestataire n'a jamais été inscrit sur une liste noire, suspendu, ni impliqué dans des litiges ou réclamations de pénalités, passés ou en cours, liés à des contrats exécutés.

- Garanties de performance et de retenue requises pour tout contrat attribué à l'issue de ce processus.

4. RÉFÉRENCES

Soumettre une liste de projets ou travaux similaires précédemment réalisés par l'entreprise, incluant les informations clients, la valeur du contrat ainsi que des références vérifiables pour chaque projet.

Lesdites références doivent être spécifiquement liées au secteur minier. La fourniture de tels services dans le secteur minier en RDC constituera un avantage.

5. PROFIL DE L'ENTREPRISE :

Merci de joindre le profil complet de votre entreprise, ainsi que tout autre document jugé pertinent pour valoriser votre candidature.

6. LUTTE CONTRE L'ESCLAVAGE MODERNE

MMG s'engage à maintenir des normes élevées d'intégrité dans toutes ses activités. Cela inclut l'assurance que ses fournisseurs s'alignent sur ses valeurs et adoptent une approche équitable, durable, socialement responsable et éthique en matière d'approvisionnement.

Le Code de conduite des fournisseurs de MMG définit les normes minimales applicables à tous les fournisseurs de biens et de services, y compris leurs filiales et sous-traitants, notamment en matière de respect des droits humains. Pour plus d'informations, veuillez consulter

www.mmg.com .

L'ensemble de la documentation pertinente doit être transmis à la représentante de MMG Kinsevere mentionnée ci-dessous **au plus tard le 11 mai 2026**.

Toute demande d'information devra être adressée à la représentante de MMG listée ci-après.

Au nom de MMG Kinsevere SARL, nous vous remercions de votre participation.

Mme Nathalie Tshiala

Officier - Approvisionnement et Passation de Marchés

Nathalie.Tshiala@mmg.com

La Direction Générale

PUBLIC NOTICE : Lancement d'un appel d'offres pour les services de restauration et d'hébergement au camp de construction.

24 April 2026

MMG Kinsevere SARL hereby announces to the public the launch of a media announcement for Seeking a Competent and Qualified Contractor who can execute the catering and accommodation in construction camp services **(Kinsevere Mine)**.

All interested and qualifying entities need to submit their respective company files as per the below list of requirements detailing their expression of interest for the above media announcement on the **11th of May 2026**.

All potential tenders must provide the following details, information and proof there-of where applicable, as part of the above file for assessment. **Failure to submit the above will result in summary rejection of eligibility to tender.**

1. GENERAL DESCRIPTION OF SERVICES

MMG Kinsevere is seeking a qualified Contractor to provide comprehensive Camp and Catering Services at its mine site. The scope of work is designed to ensure the welfare and accommodation of the workforce and is divided into four key areas:

1) Accommodation Management

The Contractor will be responsible for the overall management of the Construction Camp, including the allocation of approximately 200 accommodation units. These units are to be assigned to rostered employees, contractors, and short-stay visitors based on daily requirements provided by MMG. The Contractor must demonstrate the capability to manage fluctuations in occupancy, particularly during major events such as shutdowns, during which additional rooms may be placed under their control.

2) Catering and Meal Services

The Contractor is required to operate meal services for both day and night shift personnel (up to 1,500 people). Services include the provision of breakfast, lunch, and dinner, with specific arrangements for take-away meals for employees who cannot leave their posts. The menu must offer a variety of both Western and local Congolese dishes to suit the diverse workforce.

3) Cleaning and Laundry Services

The Contractor will ensure high standards of hygiene and cleanliness across the Construction Camp. This involves cleaning all accommodation units, mess areas, ablution blocks, and shared facilities. Additionally, the scope includes full laundry services for all bedding, linens, curtains, as well as the private and work clothing of residents.

4) Minor Maintenance

To ensure the functionality and upkeep of the camp facilities, the Contractor must provide qualified technicians (e.g., plumbers, carpenters, electricians) to carry out minor repairs and maintenance tasks as requested by MMG. Major maintenance works remain the responsibility of MMG, with the Contractor responsible for identifying and reporting such issues.

2. COMPLIANCE DOCUMENTS :

- Business License and Operating License and Article of incorporation
- The Registration certificate in ARSP (Private Sector Subcontracting Regulatory Authority), mandatory.
- Notarized Articles of incorporation/ certificate of its deposit to the RCCM
- Legal documents from competent authorities having a RCCM number, a National Identification number and a NIF number.
- Official Shareholding certification that proves Majority of the Share Capital is held by Congolese Nationals including the Board of Directors and Management is led by Congolese Nationals
- Document stating that your company is in good standing with the local Tax Authorities
- Proof of affiliation to the Social Security Organisation (CNSS)
- Proof of affiliation to the National Institute of Professional Preparation (INPP)
- Proof of registration with the National office of Employment (ONEM)
- Tax clearance (Quitus fiscal) and Certificate of fiscal statement jointly signed by the DGI and the DGDA (this document has a six-month validity)
- Most recent Financial Summary Statements
- Food Protection Certification (i.e. "Serve Safe" certification)
- Food Facility Inspection Report
- Proof of having worked for a Mining Company in a catering service at least for 5 to 10 years' experience.
- Capacity to offer large-scale catering services (500 to 1500 persons/day in a Mining Company)

Note that the list above is not a definitive/exhaustive list and additional documents may be required at any time depend on our legal analysis/reviews.

3. FINANCIAL STABILITY :

- Financial Audited statements for a period of the last 2 years detailing annual turnover and all other financially pertinent matters.
- Contractors to provide a sworn affidavit that it has not been previously blacklisted, suspended or is currently involved in any disputes or penalty claims whether previous or current relating to any contracts undertaken.
- Contractors will be required to provide relevant Performance and Retention Guarantees against any contract awarded to them stemming from the outcome of this process.

4. REFERENCES :

Submit a list of similar projects/ works previously undertaken by the company including Client information, Contract Value, Contactable references for each project. The said references need to be mining specific. Providing such services in the DRC mining specifically will be advantageous.

5. COMPANY PROFILE :

Please submit your company's profile and any other documents in your portfolio that you deem necessary to best position your company.

6. MODERN SLAVERY

MMG is committed to maintaining high standards of integrity in everything we do. This includes ensuring our suppliers align with our values and to embracing a fair, sustainable, socially responsible and ethical approach to our procurement. Our Supplier Code of Conduct sets out our minimum standards of all suppliers of goods and services, including their subsidiaries and subcontractors, including for respecting human rights. For more information visit www.mmg.com.

All relevant documentation is to be provided to the MMG Kinsevere Representatives listed below no later than the **11th of May 2026**.

Any queries should be addressed to the MMG Representatives as listed.

On behalf of MMG Kinsevere SARL, we thank you for your participation.

Nathalie Tshiala
Officer - Sourcing and Contracting
Nathalie.Tshiala@mmg.com

The General Management